



La Culture et la Région

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



Les inégalités en matière de pratiques culturelles s'accroissent : ainsi, plus de la moitié de la population ne fréquente aucun équipement culturel avec une baisse plus importante pour les musées et bibliothèques. Aucune mesure nocive n'est laissée de côté pour tourner la page de l'État opérateur culturel, et de son engagement historique en matière de soutien à la création, de promotion de la diversité culturelle, d'aménagement culturel du territoire, de préservation et de présentation du patrimoine pour son appropriation par le plus grand nombre.

L'État se replie sur une mission de régulation et de contrôle. La loi NOTRe et la nouvelle carte des régions détruit les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) et rend quasi impossible leur rôle de mise en œuvre dans tous les territoires une politique culturelle au service de tous. Les enseignements artistiques et culturels sont malmenés dans le système éducatif. Les suppressions des classes à projet artistiques et culturels, des ateliers artistiques et de manière générale la pratique du saupoudrage et des effets d'affichage, ont porté un coup aux projets partenaires avec le monde artistique. Les associations d'éducation populaire engagées dans des actions culturelles sont menacées ou marginalisées.

Avec ce document, le collectif FERC-CGT Languedoc-Roussillon, entend mettre les problèmes sur la table et interpelle les élu-e-s de la nouvelle Région pour que la Culture ne soit pas sacrifiée !



La Fédération Education Recherche et Culture (FERC) de la CGT regroupe les syndicats de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, des CFA, de la Recherche, de la formation professionnelle, de l'Éducation populaire et de la Culture.

Pour nous contacter : cgteduc.montpellier@gmail.com

www.ferc.cgt.fr

Quelle politique régionale pour la Culture ?

La nouvelle Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées n'a toujours pas de nom. La nouvelle majorité régionale aurait pu profiter de la recherche d'un nom pour reconnaître le rôle de la Culture dans l'identité régionale de la nouvelle Région. Mais, visiblement, ce n'est pas dans les cartons.

Cette remarque préliminaire pour dire que l'on peut s'interroger fortement sur la place de la Culture dans ce nouveau territoire.

Beaucoup de questions se posent, comme celle du maillage du territoire et de l'autonomie des territoires. Se pose aussi la question de la place et du rôle des deux métropoles régionales, Toulouse et Montpellier, de la place et du rôle des 96 % du territoire qui ne sont ni Montpellier ni Toulouse... La question de la pérennité des maillages existants, et la création de nouveaux. Languedoc-Roussillon disposait d'une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP)* et d'un Comité Régional des Professions du Spectacle (COREPS)** mais pas Midi-Pyrénées. Quel avenir pour ces instances ?

Se pose aussi la problématique du désengagement de l'Etat vis-à-vis des régions. Les DRAC subissent ce désengagement, la Région ne doit pas en profiter pour se désengager à son tour.

La FERC-CGT considère que l'Etat ne doit rien abandonner de ses responsabilités propres. Il doit être le garant du développement culturel et doit compléter l'aménagement du territoire en opérant des rééquilibrages géographiques. La DRAC doit donc être soutenue et ses moyens se développer.

**Le CTAP permet le débat sur tous les sujets relatifs à l'exercice de compétences et à la conduite de politiques publiques nécessitant une coordination ou une délégation de compétences entre les collectivités territoriales et leurs groupements.*

***Le COREPS est une instance de dialogue social qui permet la confrontation des points de vue des pouvoirs publics locaux du spectacle vivant, de l'audiovisuel et du cinéma.*

Un exemple de lutte :

Les vacataires des services éducatifs des musées et de la direction des affaires culturelles de la mairie de Nîmes se sont mobilisé-e-s début 2016 pour sauver leur emploi et travailler dans des conditions correctes.

Comité de suivi RH

de la régionalisation :

Le Comité Régional CGT Languedoc-Roussillon intervient régulièrement auprès du préfet de Région considérant que si les services métiers de la DRAC fonctionnent à peu près, la direction et le secrétariat général semblent avoir du mal à fonctionner surtout car peu de choses ont été anticipées. C'est le cas par exemple de la question de la fusion des applications informatiques, sans oublier la gestion des personnels. Par ailleurs, l'organigramme de la DRAC ressemble à une « armée mexicaine » et malgré tout les agents nous font remonter leur sentiment que leur administration n'est plus vraiment dirigée. Il y a donc un vrai malaise chez l'ensemble du personnel (y compris des cadres qui ne comptent pas leurs heures pour essayer de remédier aux difficultés).

Avec les politiques d'austérité, et donc la baisse des fonds publics, et avec des fonds privés qui sont peu souvent au rendez-vous, l'économie de la Culture en Languedoc-Roussillon, pourtant très dynamique, souffre de ne pas s'être construite comme un véritable secteur économique, avec les instruments collectifs et les outils qui accompagnent une telle construction.

Les choix politiques et le manque de coordination entre les décideurs politiques dispersent les énergies et ont longtemps retardé la mise en place d'outils communs. Avec la nouvelle Région, s'ajoutent les problématiques de travail en commun de structures qui disposaient de leur propre logique.

La FERC-CGT revendique que de 5 % du budget régional soit consacré à la Culture. Cette demande est centrale puisque si Languedoc-Roussillon consacrait une part importante de son budget à la Culture (40 millions d'euros), c'était moins le cas en Midi-Pyrénées (23 millions d'euros en comptant le sport). Alors que les collectivités locales apportent 70 % du financement public de la Culture, la Région doit être un moteur.

La FERC-CGT rappelle qu'elle considère l'éducation et l'action artistique comme des éléments à part entière de la formation. Elle revendique que chaque lycée bénéficie d'un projet culturel avec des personnels d'encadrement et des locaux adaptés. La mobilisation nécessaire des lieux de création et de diffusion pour permettre une intervention accrue d'artistes et de professionnels de la Culture dans les établissements scolaires doit être engagée à la fois par l'Etat et les collectivités territoriales.

Coordination régionale des lieux intermédiaires et indépendants de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées :

Ce regroupement d'acteurs culturels compte une trentaine de membres implantés sur la Région. Les syndicats, dont la CGT, sont associés. Plusieurs initiatives ont été prises, dont un débat avec les candidat-e-s aux Régionales en octobre 2015.

L'objet principal consiste à faire reconnaître les lieux intermédiaires comme des lieux indispensables dans les processus de création, et dans le rapport au territoire et aux populations.

D'autres infos : www.cnlii.org

Toutes et tous mobilisé-e-s !

Extraits de l'appel intersyndical CGT-FSU-CFDT-CFTC-SUD-UNSA du 3 mars 2016 :

Suppressions d'emplois, sous-effectif, précarité, dégradation des conditions de travail, intensification du travail, mobilité contrariée, carrières en berne, concours trop peu nombreux, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences embryonnaire, tous ces enjeux essentiels restent sous le boisseau, et pour cause : la question de l'emploi est devenue tabou au sein [du ministère de la Culture]. Ainsi, il s'avère très difficile, voire impossible, d'élaborer une politique ministérielle de l'emploi et des métiers en lien avec les missions et les attentes légitimes des personnels.

[...]

Lorsque les Directions Régionales des Affaires Culturelles ont été créées, elles visaient à instituer un service public de la Culture dans les territoires au plus près de la population et des collectivités. Les directions régionales ont encouragé, accompagné et impulsé l'émergence de nombreux services publics culturels et collectivités, la professionnalisation des métiers artistiques, la construction des équipements culturels. Ces réseaux que le monde entier nous envie ont fondé l'exception culturelle. Naturellement, la décentralisation des années 80 a inscrit dans les textes ces directions régionales comme services déconcentrés du ministère de la Culture. Les DRAC sont par conséquent le ministère de la Culture en région.

La réforme territoriale, qui s'impose à nous de façon autoritaire, heurte cette logique. De Paris à Besançon, ou de Bordeaux à Montpellier, jamais il n'a été dit aux personnels et à leurs représentants ce que cette réforme devait améliorer en termes de service à la population et aux collectivités. La fusion des régions a agrandi les territoires. La spécialisation par métiers des sites des DRAC a abîmé, voire cassé les collectifs de travail, sans apporter aucune réponse nouvelle aux besoins des populations et des usagers. Les cultures professionnelles des services sont en rupture, les personnels sont empêchés dans leur travail et leur santé altérée. Cela ne peut plus durer. Le sentiment d'abandon est fort et vous devez prendre la mesure de la situation au risque de rompre définitivement des liens fragiles avec les services déconcentrés dont la légitimité et la nécessité sont pourtant plus fortes que jamais.

[...]

La Culture pour l'émancipation !

La Culture ne doit pas être confinée, par les institutions et les pouvoirs publics, à ce qui pourrait s'apparenter à une sorte de « salon d'élite » : les « Beaux Arts et les Belles Lettres ».

L'Action Sociale en faveur de la Culture et des Vacances des personnels est à ce titre essentiel. Elle doit être développée dans les établissements, avec un budget abondé à hauteur de 1% de la masse salariale. La FERC-CGT revendique une progression significative du budget de la Culture et réaffirme son refus de la mainmise croissante des capitaux privés et du mécénat. Le Capital doit être chassé de la Culture. En ce sens, elle réaffirme la nécessité d'un ministère de plein exercice doté de moyens humains et financiers permettant de poser réellement la culture comme un enjeu de démocratie et de citoyenneté. Il faut envisager des politiques tarifaires des lieux de culture innovantes qui, couplées à des politiques de médiation re-fondées, favorisent la socialisation à laquelle la gratuité seule ne répond pas. La construction de d'une culture commune, mais aussi celle d'une culture personnelle, doivent pouvoir se poursuivre tout au long de la vie : sur tous les lieux de formation, sur les lieux de travail (à travers l'action culturelle des comités d'entreprise par exemple), par l'accès à tous les lieux culturels. Or, la politique d'austérité menée ces dernières années par les gouvernements successifs a amené une baisse drastique de tous les budgets publics de la culture. C'est l'inverse de ce que nous portons et revendiquons. Il faut un renforcement de moyens du

Ministère de la Culture, tant en crédits qu'en personnels, bien au-delà du 1% du budget de l'État. Cette condition est également indispensable pour que des partenariats réels puissent être menés et que l'action complémentaire de l'État et des collectivités permette un réel accès de tous et toutes à la culture. Il est urgent de dépasser les clivages incompréhensibles qui opèrent encore entre les politiques éducatives et les politiques culturelles. Il faut entretenir les partenariats existants et continuer à les développer en permettant la construction de projets culturels de proximité réunissant les différent-e-s acteur-trice-s éducatifs, associatifs, culturels de terrain.

Il faut reconsidérer la culture dans son rapport le plus large à l'ensemble des activités humaines (le travail, les sciences,...). De ce fait, l'égal accès du plus grand nombre à la création, aux œuvres, productions, revues culturelles participe à l'ouverture d'esprit, au partage, à la connaissance de l'autre pour comprendre, appréhender, partager, transmettre et transformer sa propre culture : c'est le chemin de l'émancipation du salarié-e-citoyen-ne.

L'extrême-droite et la Culture

L'extrême-droite réalise des scores électoraux très importants dans la Région et dirige plusieurs mairies (Béziers, Beaucaire...).

La Culture mise en avant par l'extrême-droite est identitaire et refuse une Culture fondée sur l'émancipation. La stratégie de l'extrême-droite mêle autoritarisme, voire coups d'éclats, et promotion de la « culture populaire ». Ainsi, les municipalités d'extrême-droite organisent des festivals estivaux grand public dans lesquels la culture identitaire est très présente. Cette politique culturelle vise les publics familiaux tout en permettant à l'extrême-droite de distiller son idéologie pernicieuse, celle de l'identité civilisationnelle.

La FERC-CGT lutte pour...

- favoriser l'accès à l'art et à la culture des populations des quartiers prioritaires dans le cadre de la politique de la ville ;
- faciliter le décroisement des populations en développant les relations entre centre et périphérie ;
- aller à la rencontre des personnes en situation d'exclusion, en développant notamment les bibliothèques de rue et en donnant les moyens aux structures déjà existantes de repérage et d'extensions de leurs actions ;
- mettre en place un plan de résorption de la fracture numérique... autre facteur de fracture culturelle ;
- renforcer l'éducation artistique et culturelle et les pratiques en amateur ;
- agir pour une meilleure représentation de la diversité culturelle dans une perspective de dialogue interculturel ;
- œuvrer pour une culture solidaire et réaliser des passerelles entre les champs de l'action culturelle et artistique, sociale, éducative et territoriale, et encourager le rôle solidaire des artistes ;
- favoriser les actions culturelles de proximité et soutenir les expériences participatives ;
- modifier, adapter, changer les lieux culturels pour tenter de créer des lieux attractifs pour tous les publics ;
- adapter les médiations contre l'illettrisme aux profils des bénéficiaires, et donner les moyens de tisser le lien à la culture malgré la situation d'illettrisme ;



La Fédération Education Recherche et Culture (FERC) de la CGT regroupe les syndicats de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, des CFA, de la Recherche, de la formation professionnelle, de l'Education populaire et de la Culture.

Pour nous contacter : cgteduc.montpellier@gmail.com

www.ferc.cgt.fr